

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Saint-Pouange**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 28 AVRIL 2026**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14 + 1 pouvoir

Date de convocation 14 avril 2026
--------------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Olivier DUQUESNOY**, Maire.

Présents : **SAMSON-SEVESTRE Matthieu, LINAT SALAMI Emilie, GOSSO Brigitte, de MARCH Stéphane, BOUTTEN Gérard-Antoine, CADET Déborah, PREAUX Delphine, CUILIERE Guillaume, VIGNERON Julien, BELL Kristelle, OLIVEAU Eloïse, DUQUESNOY Olivier, FLISOT Mélanie, THOMAS Christian.**

Absents : .

Représentés : **DRUMINY Maxence pouvoir donné à BOUTTEN Gérard-Antoine.**

**Madame OLIVEAU Eloïse** a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Affectation de résultat 2025**  
**N° de délibération : 2026042802**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025  
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024  Commune	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	12 838,81 €		- 62 131,07 €			- 76 292,26 €
				- 27 000,00 €		
FONCT	234 258,31 €		20 566,43 €			254 824,74 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération  
 D'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en  
 Priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	254 824,74 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	76 292,26 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	178 532,48 €
Total affecté au c/ 1068 :	76 292,26 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPRENDRE (LIGNE 001)**

- 49 292,26 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal approuve l'affectation de résultat 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Pour extrait conforme  
 Olivier DUQUESNOY,  
 Maire



Olivier DUQUESNOY  
 2026.05.11 15:38:34 +0200  
 Ref:10980126-16555168-1-D  
 Signature numérique  
 le Maire

OLIVIER DUQUESNOY